

Pivoine et la participation libre

Depuis sa création, Pivoine a fait le choix de ne pas faire reposer le coût des formations sur les participants, quelle que soit leur situation, et quelle que soit la prise en charge par les financeurs publics. Ceci parce que nous ne voulons pas que le prix soit un frein.

Parce que certaines actions ne sont pas subventionnées,
Parce que les subventions ne prennent pas en compte toutes les dépenses liées à l'activité de Pivoine,
Parce qu'il faut toujours une part d'autofinancement,
Notre décision est de demander une participation sous la forme d'un prix libre.

*Le prix libre est une démarche politique, non-marchande, en opposition au prix fixe, inégalitaire.
Le prix libre n'est pas pour autant la gratuité : c'est donner à chacun la possibilité d'accéder à un même service selon ses moyens.
Le prix libre met en pratique ce que nous défendons : l'égalité et la solidarité.
Parce que l'on paye quelque chose selon ses moyens, cela devient accessible à tout le monde, désargenté ou plus fortuné : c'est l'égalité.
Il y en a qui ne pourront rien donner, ou peu, mais d'autres compenseront en donnant beaucoup plus : c'est la solidarité.*

Par définition, la participation libre n'est pas obligatoire. Elle est laissée à l'appréciation de chacun.

Nous la considérons comme une participation à la vie de l'association Pivoine :

Pour les stagiaires, il ne s'agit pas de payer sa formation, mais d'une participation au projet associatif de Pivoine.

Pour Pivoine, c'est la possibilité de se projeter dans la durée et de maintenir une marge de liberté qui nous permet de proposer des actions non subventionnées mais qui font sens pour nous.

